



DELIBERATION N° 2023 - 6.1 - 42

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation

Le 30 Mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le seize Juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Date de publication

Le 30 Mai 2023

Etaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, BADMINGTON Stéphane, GABRIEL Fabienne, DOURLIN Aurélien, BLONDEL Sylvie COLOMBEL Gaëtan et BOUVIER Isabelle formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Absents excusés : HUBERSON Marie-Pierre et TREHET Laurent.

Présents : 13

Madame GABRIEL Fabienne a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

Votants : 13

OBJET : 2023 - 6.1 - 42 - TERRAIN DE BOULES – MODIFICATION DES HORAIRES

À la suite nombreuses réclamations de riverains du terrain de boules, rue du stade

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

Décide de modifier et de limiter les horaires à 21 h

Un groupe de travail réfléchira au déplacement éventuel du terrain

Le Maire,
Hubert LECARPENTIER

Le 23 Juin 2023

